

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 6 septembre 2022 à 19h, à la salle de l'école Emile-Dubé, au 204, rue Principale, Saint-Adelme.

SONT PRÉSENTS :

Mme la mairesse
M. le conseiller

Josée Marquis
Yanik Levasseur

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Isabelle Truchon
Johanne Thibeault

SONT ABSENTS :

MM les conseillers

Raphaël Gendron-Helgerson
Jean-Luc Bérubé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Martine Marquis.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme la mairesse Josée Marquis ouvre la séance 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

RÉSOLUTION #2022-177

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux;
4. Présentation des comptes;
5. Engagement de crédit (dépenses);
6. Refaire la résolution pour l'engagement de la directrice générale par intérim;
7. Dons au Comité de Développement de Saint-Adelme;
8. Plan et devis Route du Cap-Chaîne
9. Permis de rénovation à la MRC de la Matanie;
10. Lettre d'appui rénovation cuisine Centre des Loisirs;
11. Lumière clignotante sur la côte du 2^e sur la Route de Saint-Adelme;
12. Route du 5^e au 7^e rang;
13. Projet Les Voisins Solidaires (transféré 5 000\$ au Comité de Développement);
14. Réparations camion charrue;
15. Réparations du souffleur;
16. Vacances de la directrice générale par intérim : la semaine du 26 septembre et celle du 17 octobre;
17. Fin des mises en candidatures pour le poste de la directrice générale et du chauffeur de camion;
18. Rencontre le 27-10-2022 : Initiation à l'utilisation du bac brun (matière compostable);
19. Varia;
 - a) Prochaine réunion 4 octobre 2022 à 19 h.
20. Période de questions;
21. Fermeture de la séance

RÉSOLUTION #2022-178
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AOÛT 2022

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim Martine Marquis dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-179
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2022

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim Martine Marquis dépose le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2022 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-180
APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu :

Étant donné que la comptabilité est faite présentement par que Madame Sophie Bouchard et que Madame Madame Martine Marquis n'est pas autorisé à payer les comptes.

QUE la Municipalité de Saint-Adelme avait approuvé la liste des comptes à payer au montant de cent dix-sept mille neuf cents trente-six et cinquante-deux (117 936.52\$) excluant la facture d'Informidata au montant de 6 953.88\$ et la vérification de deux autres factures. Les salaires payés de juillet sont de 11 432.38\$ et le fonds de pension sont de 1 139.28\$.

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme pour le mois de juillet représentant un grand total de cent trente mille cinq cent huit et vingt-huit

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Martine Marquis, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

Au point 6. Madame Josée Marquis se retire de la discussion et Madame Johanne Thibeault pro-maire fait office de présidente d'assemblée.

RÉSOLUTION #2022-181
ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER/TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 8 août 2022 Madame Josée Marquis a oublié de se retirer de la table du conseil avant d'engager Madame Martine Marquis au poste de directrice générale greffière/trésorière;

CONSIDÉRANT QUE l'on doit annuler la résolution 2022-152 adoptée le 8 août 2022 et la refaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanik Levasseur de nommer Madame Martine Marquis comme directrice greffière/trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Adelme en attendant que le poste soit comblé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-182
DONS AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ADELME

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelme a budgété un montant de 10 000.00\$ pour le Comité de Développement de Saint-Adelme;

ATTENDU QUE la municipalité a réparti le paiement dudit montant en trois versements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Thibeault de procéder à un 2^e versement de 3 333.33\$ au Comité de Développement de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-183
PLAN ET DEVIS ROUTE DU CAP-CHAÎNE

CONSIDÉRANT QUE suite aux informations demandées auprès des ingénieurs;

CONSIDÉRANT QUE la saison hivernale approche pour attendre les plans et devis de cette route;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Levasseur d'annuler la demande de plan et devis de la Route du Cap-Chaîne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-184
PERMIS DE RÉNOVATION À LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale greffière-trésorière par intérim ne travaille pas à temps plein;

CONSIDÉRANT QU' il y a beaucoup de demandes de permis de rénovations et cela occupe une bonne partie des heures de bureau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Truchon de demander à la MRC de La Matanie de prendre en charge pour une période indéterminée les permis de rénovation et qu'en tout temps la Municipalité pourra reprendre ce service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-185
LETTRE D'APPUI POUR LA RÉNOVATION DE LA CUISINE DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du Centre des Loisirs de Saint-Adelme dessert toute la population de Saint-Adelme, jeunes et moins jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la cuisine du Centre des Loisirs est devenue désuète de par sa configuration, ses vieux appareils électriques et du revêtement du plancher usé;

CONSIDÉRANT QU'il est important de permettre à toute la population de Saint-Adelme de pouvoir utiliser un endroit plus facile d'accès, convivial et plus sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame Johanne Thibeault d'appuyer la Corporation des Loisirs de Saint-Adelme dans le projet de rénovation du Centre des Loisirs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. Madame la mairesse Josée Marquis informe la population qu'une lumière jaune clignotante sera installée sur la Côte du 2^e sur la Route de Saint-Adelme d'ici l'été 2023.

12. Madame La mairesse Josée Marquis déclare que la Route du 5^e au 7^e Rang de Saint-Adelme a été officiellement remis à Municipalité et que tout le monde pourront y circuler sans problème.

RÉSOLUTION #2022-186

PROJET LES VOISINS SOLIDAIRES (TRANSFÉRÉ 5 000\$ AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adelme recevra en 2022 un montant de 10 000\$ du Projet Les Voisins Solidaires et que nous avons reçu un montant de 5 000\$

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Développement avait été nommé pour planifier et exécuter les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Thibeault et résolu de transféré 5 000\$ au Comité de Développement de Saint-Adelme pour le paiement de factures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-187

RÉPARATIONS CAMION CHARRUE

CONSIDÉRANT QUE l'automne approche à grand pas;

CONSIDÉRANT QUE le Camion Charrue a un besoin urgent de réparations avant le début de l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été demandées à Les Produits Métalliques A.T. Inc (13 797.38\$ tx incl.) et au Centre du Camion Denis (9903.63\$ tx incl.). Les montants peuvent variés lors des réparations.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu d'effectuer les réparations du camion Charrue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-188

RÉPARATIONS DU SOUFFLEUR

CONSIDÉRANT QUE le souffleur a besoin de réparations et qu'une soumission a été demandée à < Les Équipements Charles Lavoie Inc> pour un montant de 6 002.84\$ tx incl. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu d'effectuer les réparations sur le souffleur. Le souffleur sera transporté chez l'entreprise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

RÉSOLUTION #2022-188

VACANCES DE LA DIRECRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM : LA SEMAINE DU 26 SEPTEMBRE ET CELLE DU 17 OCTOBRE

CONSIDÉRANT QUE Madame Martine Marquis ne sera pas disponible durant la semaine du 26 septembre;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a personne pour le moment pour la remplacer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu que le bureau sera fermé la semaine du 26 septembre seulement pour le moment. La décision pour la semaine du 17 octobre sera prise à la prochaine séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17. Madame Josée Marquis, mairesse, informe la population que les mises en candidature pour le poste de directrice générale et greffière/trésorière et le poste de chauffeur de camion sont terminées. Les candidats seront rencontrés bientôt.

18. Madame Josée Marquis, mairesse, annonce à la population qu'une rencontre aura lieu le 27-10-2022 sur l'initiation à l'utilisation du bac brun (matière compostable).

19. VARIA

a) Prochaine réunion ;

Étant donné que les rénovations du Centre municipal n'avancent pas vite, le conseil municipal n'a pas d'autre choix que de demandé à l'École Émile-Dubé pour que la réunion se tienne dans leur établissement. Dû aux élections provinciales qui vont avoir lieu le 3 octobre à l'école donc la séance se tiendra le 4 octobre à 19 h00.

20. PÉRIODE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

RÉSOLUTION #2022-189 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Cynthia D'Astous et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 6 septembre 2022, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19 h 42.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Marquis, mairesse

*Martine Marquis,
Directrice générale
et greffière-trésorière par intérim*